

Délibération n°17

L'AN deux mille vingt-trois, le mardi 09 mai, le conseil communautaire, convoqué le 02 mai 2023 s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du conseil
communautaire :**
60

**Nombre de conseillers
en exercice :**
60

**Nombre de conseillers
présents ou représentés :**
58

Nombre de votants :
58

Date de convocation :
02 mai 2023

**Date d'affichage de la liste des
délibérations :**
17 mai 2023

**Objet : Affectation de résultats
de l'exercice 2022**

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BONNICHON Frédéric, M BRAULT Charles, Mme CACERES Marie, M CARTAILLER Philippe, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M DE ABREU Jérôme, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, M GRENET Daniel, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Fabrice, M MAGNOUX André, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, Mme NIORT Nathalie, M PECOUL Pierre, M PONCÉ Stéphane, M RAYMOND Vincent, M RAYNAUD Jean-Louis, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VILLAFRANCA Grégory, **titulaires**.
Mme LOUSTE-SOL Véronique, **suppléante**.

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M AGBESSI Eric *a donné pouvoir* à M DUBOIS Gérard,
- M BOISSET Jean-Pierre *a donné pouvoir* à Mme BERTHELEMY Hélène,
- M BOUCHET Boris *a donné pouvoir* à Mme NIORT Nathalie,
- M CHAUVIN Lionel *a donné pouvoir* à M BONNICHON Frédéric,
- Mme DE MARCHI Véronique *a donné pouvoir* à M ROUGEYRON Denis,
- Mme GRENET Michèle *a donné pouvoir* à M GRENET Daniel,
- M MICHEL Didier *a donné pouvoir* à M MAGNET Fabrice,
- Mme PANIAGUA Murielle *a donné pouvoir* à M REGNOUX Marc,
- Mme PERRETON Régine *a donné pouvoir* à M RAYMOND Vincent,
- Mme PIRES-BEAUNE Christine *a donné pouvoir* à M BRAULT Charles,
- M VERMOREL Pierrick *a donné pouvoir* à M RAYNAUD Jean-Louis,
- Mme VEYLAND Anne *a donné pouvoir* à Mme VAUGIEN Evelyne,
- M WEINMEISTER Nicolas *a donné pouvoir* à Mme HOARAU Catherine,
- M BIGAY Bertrand conseiller communautaire unique de LE CHEIX SUR MORGE, remplacé par Mme LOUSTE-SOL Véronique, conseillère communautaire suppléante.

Absents :

- M BEAURE Nicolas,
- Mme MARTINHO Corinne.

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Mme DUPONT Laurence

Rapport n°17 – Affectation de résultats de l'exercice 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que le compte administratif et le compte de gestion, qui viennent d'être approuvés par le conseil communautaire, permettent de déterminer les résultats de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2022,

Le conseil communautaire, sur proposition de Monsieur le Vice-Président délégué aux finances et à l'administration, et à l'unanimité, décide d'approuver l'affectation des résultats ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL (excédent de fonctionnement cumulé : 5 483 416,36 €)

- Affectation au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) pour couvrir le besoin d'investissement d'une somme de 3 000 000 €.
- Maintien du solde soit 2 483 416,36 € en excédent de fonctionnement reporté.

BUDGET TRANSPORT (excédent de fonctionnement : 1 189 018,21 €)

- Maintien de la somme de 1 189 018,21 € en excédent de fonctionnement reporté.

BUDGET ASSAINISSEMENT (excédent de fonctionnement : 3 606 178,08 €)

- Maintien de la somme de 3 606 178,08 € en excédent de fonctionnement reporté.

BUDGET EAU (excédent de fonctionnement : 2 586 382,17 €)

- Maintien de la somme de 2 586 382,17 € en excédent de fonctionnement reporté.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 10 mai 2023***

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

AFFECTATION PREVISIONNELLE DES RESULTATS 2022

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET COMMERCES PROXIMITE	BUDGET TRANSPORTS PUBLICS	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET EAU
POUR MEMOIRE					
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)					
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	4 372 812,50		1 097 459,04	2 757 671,58	1 814 621,36
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	268 367,93	1 312 159,28			
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)			35 421,65	1 296 165,74	549 124,92
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/22	-21 784,05	-1 153 802,24	45 819,60	126 724,54	1 130 094,67
Solde d'exécution de l'exercice	246 583,88	158 357,04	10 397,95	-1 169 441,20	580 969,75
Solde d'exécution cumulé	-21 784,05	-1 153 802,24	45 819,60	126 724,54	1 130 094,67
RESTES A REALISER AU 31/12/22	-472 815,73	609 522,49	-19 109,32		
Dépenses d'investissement	4 718 131,43	28 701,51	19 109,32		
Recettes d'investissement	4 245 315,70	638 224,00			
SOLDE	-472 815,73	609 522,49	-19 109,32		
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/22	494 599,78	544 279,75	-26 710,28	-126 724,54	-1 130 094,67
Rappel du solde d'exécution cumulé	-21 784,05	-1 153 802,24	45 819,60	126 724,54	1 130 094,67
Rappel du solde des restes à réaliser	-472 815,73	609 522,49	-19 109,32		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	5 483 416,36		1 189 018,21	3 606 178,08	2 586 382,17
Résultat de l'exercice	1 110 603,86		91 559,17	848 506,50	771 760,81
Résultat antérieur	4 372 812,50		1 097 459,04	2 757 671,58	1 814 621,36
TOTAL A AFFECTER	5 483 416,36		1 189 018,21	3 606 178,08	2 586 382,17
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit:					
Affectation "en réserves" (Crédit du compte 1068)	3 000 000,00				
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter ligne 002: (report à nouveau créditeur)	2 483 416,36		1 189 018,21	3 606 178,08	2 586 382,17

	BUDGET ZONES ECONOMIQUES
POUR MEMOIRE	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	216 573,08
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	903 471,15
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/22	-786 371,64
Solde d'exécution de l'exercice	117 099,51
Solde d'exécution cumulé	-786 371,64
RESTES A REALISER AU 31/12/22	
Dépenses d'investissement	
Recettes d'investissement	
SOLDE	
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/22	786 371,64
Rappel du solde d'exécution cumulé	-786 371,64
Rappel du solde des restes à réaliser	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	-157 281,00
Résultat de l'exercice	-373 854,08
Résultat antérieur	216 573,08
TOTAL A AFFECTER	-157 281,00
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit:	
Affectation "en réserves" (Crédit du compte 1068)	
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter ligne 002: (report à nouveau créditeur)	